

Majesté pour faire face aux dépenses des havres et brise-lames à la baie *St. Pierre*, comté de *King, I. P. E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-neuf mille cinq cent quarante et un dollars et soixante et sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention de la malle entre *Halifax* et *Cork*, si c'est nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux nouveaux frais possibles pour la construction de phares et de sifflets-d'alarme, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour aider à l'établissement d'une ligne télégraphique de *Matane* à la rivière aux *Renards*, en rapport avec les observations géologiques et les observatoires, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais en rapport avec le ré-jaugeage des eaux intérieures, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux traitements de certains médecins attachées à la surintendance de Sauvages à *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses qui pourraient être encourues pendant l'année pour l'arpentage des réserves des Sauvages à *Manitoba* et au *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'achat de grains de semence et d'instruments de labourage pour être donné aux Sauvages *Sioux* dans les environs du lac *Qu'Appelle* à *Manitoba* et au *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais probables du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général à *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'enquête au sujet de la sciure et des rebuts de moulins dans les rivières navigables, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de la Commission d'*Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service préventif, accise, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec les poids et mesures, et être distribuée comme suit : frais de route, loyers et traitements des inspecteurs, *I. P. E.*, \$3,100 ; pour nouvelles divisions d'inspection, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux nouveaux frais de service des terres fédérales, et être distribuée comme suit : exploration de ce qui reste à déterminer des frontières de *Manitoba*, \$4,000 ; arpentage de *Battleford*, \$3,000 ; pour déterminer la latitude et la longitude précises d'un endroit des Territoires du *Nord-Ouest* pour faciliter l'arpentage systématique, \$2,500 ; cartes géographiques, \$1,000 ; arpentage de la principale route de la malle ou de la diligence, de *Hamilton* à *Battleford*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.